

NOS PROJETS

Un plan de gestion



Les petits métiers de la pêche sont confrontés à des défis climatiques, politiques et socio économiques qui menacent leur avenir. C'est pourquoi le prud'homme souhaite réaliser un plan de gestion halieutique. L'objectif principal est d'assurer un équilibre entre la pêche professionnelle et la

préservation des ressources marines. En mobilisant la communauté et en incluant de nouveaux acteurs, nous cherchons à créer un avenir durable.



Une conserverie prud'homale



Unis par notre passion partagée pour la pêche, la mer et les bons produits, nous envisageons de créer une conserverie prud'homale dédiée à promouvoir une pêche artisanale, locale et responsable.

Notre objectif principal est de maîtriser l'intégralité de la chaîne d'approvisionnement, de la matière première à la commercialisation.



Quai François Vical,
34250 Palavas-les-Flots



06 26 90 87 51



Palavas@prudhomie.fr



SUIVEZ-NOUS
Palavas Prud'homie
Pêcheurs

LA PRUD'HOMIE DES PATRONS PÊCHEURS

Palavas-les-Flots





L'institution de la Prud'homie

Une prud'homie est une communauté de patrons pêcheurs qui collaborent sur un territoire défini et qui a le pouvoir de gérer leur ressource halieutique dans une optique de pêche durable et pérenne.

Datant du XIII^e siècle, cela en fait l'une des plus anciennes institutions maritimes françaises. Suite au décret impérial de 1859, les pêcheurs de Méditerranée ont préservé ce pouvoir de gestion de la pêche. Le territoire prud'homal s'étend sur 30 km de littoral de Frontignan à la Grande Motte.

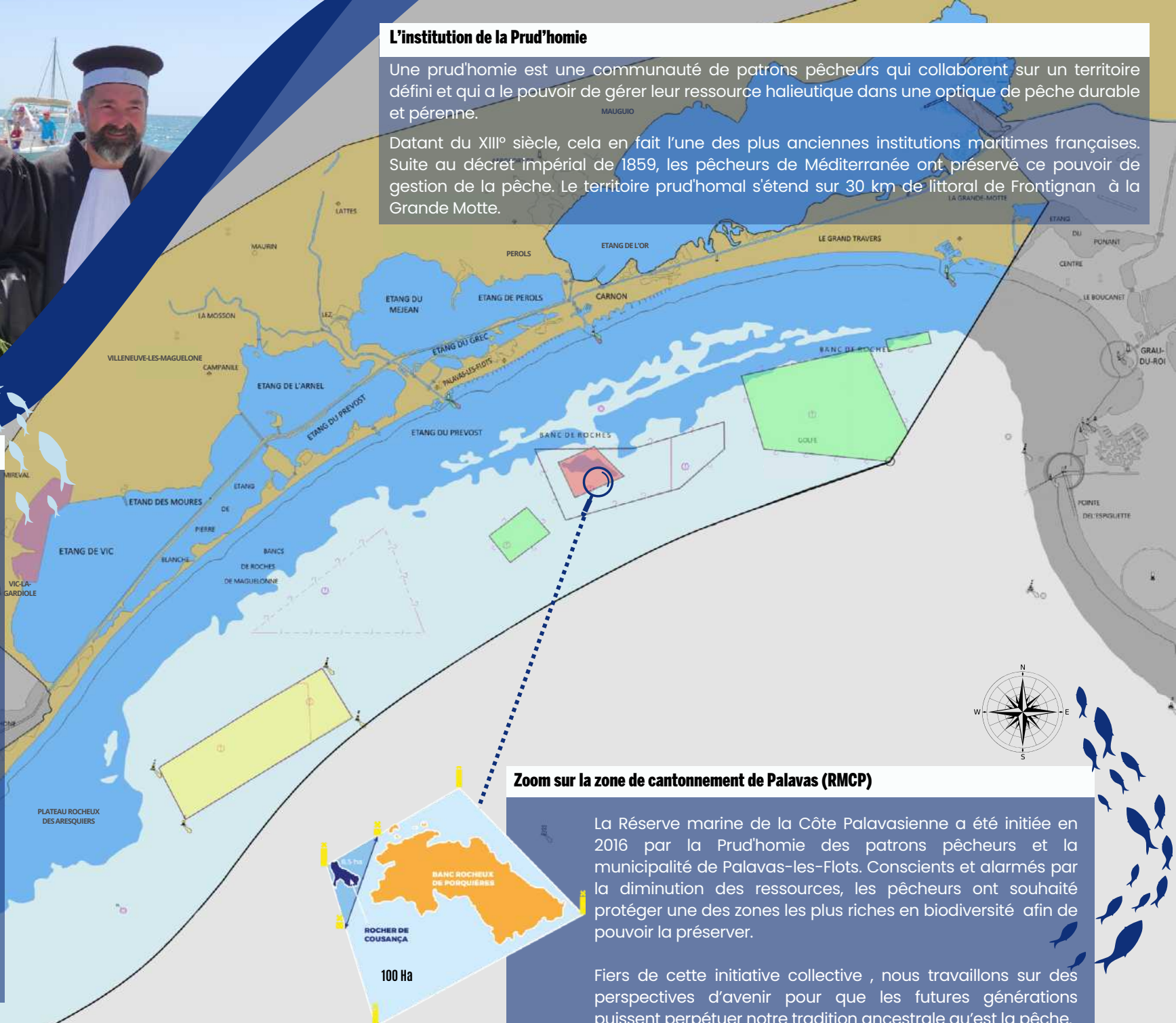
Le rôle d'un Prud'homme

Un Prud'homme agit en tant que représentant des patrons pêcheurs. Son mandat implique l'exercice, sous la supervision de l'administration maritime, d'une série de pouvoirs réglementaires, disciplinaires et judiciaires. De plus, il est chargé de résoudre les litiges et les conflits éventuels dans le domaine de la pêche.

Il adapte la gestion du territoire de pêche en fonction de l'évolution de la réglementation et des enjeux sociaux, économiques, écologiques et politiques.

Pour être éligible, il est nécessaire d'avoir au moins 35 ans, une expérience professionnelle minimale de 10 ans en tant que patron pêcheur au sein de la prud'homie et être élu par ses pairs.

Un prud'homme est avant tout un patron pêcheur engagé dans la préservation de son métier et de son environnement.



Zoom sur la zone de cantonnement de Palavas (RMCP)

La Réserve marine de la Côte Palavasienne a été initiée en 2016 par la Prud'homie des patrons pêcheurs et la municipalité de Palavas-les-Flots. Conscients et alarmés par la diminution des ressources, les pêcheurs ont souhaité protéger une des zones les plus riches en biodiversité afin de pouvoir la préserver.

Fiers de cette initiative collective, nous travaillons sur des perspectives d'avenir pour que les futures générations puissent perpétuer notre tradition ancestrale qu'est la pêche.

■ Réserve marine
 ■ Récifs artificiels
 ■ Filière (culture marine)